

Pour le maintien de la trésorerie de Candé !

**Demain si la trésorerie de Candé disparaît,
pour vous renseigner ou payer vos impôts et autres redevances communales, il
vous faudra effectuer un déplacement minimum de 44 Kilomètres (aller/retour)
pour réaliser ces démarches !**

Les conditions actuelles de fonctionnement des services de la **Direction Générale des Finances Publiques** et les craintes de son démantèlement amènent les agents de la trésorerie de **Candé**, avec le syndicat **FORCE-OUVRIERE** à lancer un cri d'alarme.

Là où la démocratie exigerait le maintien des services publics de proximité pour subvenir aux besoins des élus, des populations, l'administration pour réaliser des économies d'échelle, adapte son réseau aux réductions budgétaires (pacte de responsabilité) et à la diminution des effectifs imposées par les gouvernements successifs. Cette politique de réduction drastique des services publics (hôpitaux, bureaux de poste, écoles, trésoreries, Gendarmeries...) se fait au détriment des populations concernées notamment en milieu rural.

**Les personnes âgées et les plus défavorisés seront particulièrement touchés.
N'y a-t-il pas parmi vous et vos proches, des personnes
qui souhaitent particulièrement le maintien de leur trésorerie ?**

La **Direction Départementale des Finances Publiques** met en avant le développement de l'Internet (l'e- administration) pour justifier les restructurations en milieu rural. Or, ce mode de contact à distance n'instaure en aucun cas une égalité d'accès devant les services publics.

Habitants de **Candé et des communes voisines**, devenus clients, vous devrez disposer de moyens financiers et technologiques (achat d'un micro, abonnement chez un fournisseur d'accès Internet) pour vous substituer à vos frais au désengagement de l'Etat. **Les personnes âgées**, loin de maîtriser l'outil informatique, et souvent dépourvues de facilité de déplacement, **les interdits bancaires** de plus en plus nombreux avec la crise, **les redevables en difficultés financières** seront privés de la convivialité rassurante d'un accueil à un guichet de proximité pour apporter à leur problème personnel une réponse (renseignements, délais, dégrèvements...).

De plus, demain si votre trésorerie ferme, vous devrez effectuer, à vos dépens, un déplacement de plusieurs kilomètres pour résoudre vos problèmes administratifs. A titre d'exemples :

- Un candéen devra effectuer 44 kms aller/retour pour résoudre un problème d'impôt au Service des Impôts des Particuliers de **Segré**.
- Un freignéen devra effectuer 58 kms aller/retour pour se rendre à la **trésorerie de Segré** pour régler une redevance communale dont dépend la gestion de la commune de Freigné.

Rien n'est inéluctable. Si les Conseils municipaux des collectivités concernées avec le soutien de leur population et les organisations syndicales de la direction départementale des finances publiques font cause commune, la trésorerie de **Candé** peut être maintenue. C'est pourquoi, **FORCE-OUVRIERE** avec les personnels de la Trésorerie de **Candé** vous demandent de signer massivement la pétition ci-dessous.

**« Elus, Population, Syndicat Force Ouvrière,
Chacun à notre place, faisons cause commune !
EXIGEONS le maintien de la trésorerie de Candé ! »**

**Signez et faites signer la PETITION
Pour le maintien de la trésorerie de Candé, avec les effectifs
nécessaires pour satisfaire la population et les municipalités.**

